

# SUD OUEST

## Les fils nus vont être éradiqués

A La Une Siorac-De-Ribérac

Publié le 22/05/2017 à 3h39 par **Bernard Gillibert**.



*Le vice-président Dominique Caillou, au micro. Photo Bernard Gillibert*

C'est à Siorac-de-Ribérac que s'est tenue, jeudi, la réunion annuelle du comité de secteur du Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne (SDE 24). Il regroupe les 51 communes des ex-cantons de Ribérac, Saint-Aulaye, Montpon-Ménéstérol, Mussidan, Neuvic-sur-l'Isle et Saint-Astier.

Devant une cinquantaine d'élus, Dominique Caillou, vice-président du secteur, et Jean-Claude Éclancher, représentant le maire de la commune, ont tout d'abord fait procéder à l'élection de Brigitte Cabirol, maire de Saint-Barthélemy-de-Bellegarde, en tant que membre du comité syndical, suite à la démission de Philippe Perperot, d'Annesse-et-Beaulieu, pour raisons professionnelles.

Youenn Huon, directeur, en charge de la transition énergétique, a rappelé les enjeux de l'électrification et le rôle d'aménageur du SDE 24. Philippe Vaser, ingénieur, chargé d'opérations, accompagné par Sylvie Magnanou, gestionnaire technique, a commenté et développé le programme des travaux en prévision. Il a insisté sur le choix du bureau syndical d'éradiquer tous les fils nus des communes rurales du département. L'objectif est que plus de la moitié de celles-ci n'ait plus de fils nus d'ici la fin de l'année.

Il a aussi été question du déploiement d'horloges astronomiques pour gérer l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie et donc financières.

Le budget de la structure, d'environ 2,2 millions d'euros par an, est réparti selon les différents programmes de renforcement et d'enfouissement, voire de sécurisation des réseaux électriques. Une partie va à la mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques.